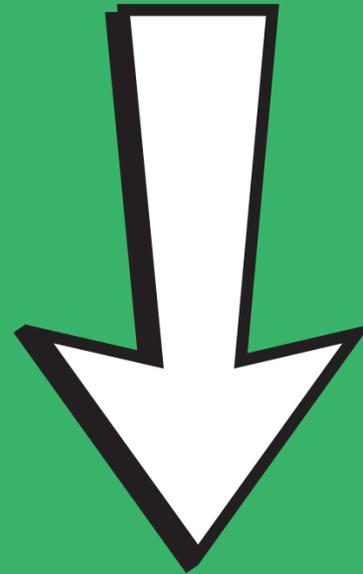


**VOICI UNE PROCÉDURE CLAIRE ET STRUCTURÉE POUR PERMETTRE À UN ÉLÈVE
DE 4^e OU 5^e SECONDAIRE DE TÉLÉCHARGER EN LIGNE SON RELEVÉ DES
APPRENTISSAGES (RELEVÉ DE NOTES OFFICIEL) :**



<https://portail.education.gouv.qc.ca/fr/accueil>

Connexion aux Services en ligne

Les services en ligne sont disponibles pour les élèves ayant suivi des cours au secondaire, à la formation générale des adultes ou à la formation professionnelle depuis l'année scolaire 2018-2019. Veuillez également noter que les résultats de l'enseignement supérieur (collégial ou universitaire) ne sont pas inclus et qu'une de ces formations ne permet pas d'accéder à ces services en ligne.

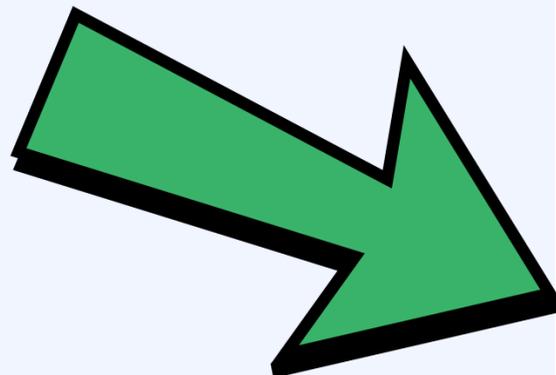
La fonctionnalité permettant de consulter les résultats des apprentissages et les diplômes sera temporairement désactivée à partir du 2 juillet 2025 à 16 h et sera réactivée dès le 7 juillet 2025.

Adresse courriel

Mot de passe

Ouvrir une session

+ Créer un compte ? Mot de passe oublié?



Vous devez utiliser votre adresse courriel personnelle



Créer un compte

Notez qu'un seul compte par courriel et par code permanent peut être créé. Si vous êtes un parent et que vous utilisez le code permanent de votre enfant, ce dernier ne pourra créer son propre compte. Aussi, seul l'élève est autorisé à faire des modifications au compte puisqu'il en est le propriétaire.

Renseignements sur l'identité

Adresse courriel *

Confirmer l'adresse courriel *

Prénom *

Nom *

Date de naissance *

aaaa-mm-jj

Prénom du parent *

Nom du parent *

Renseignements scolaires

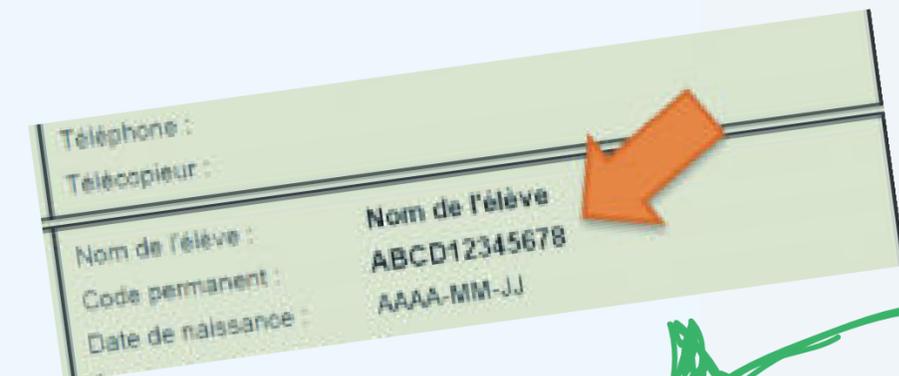
Code permanent *

Numéro de dossier étudiant *

Sécurité

Mot de passe *

Confirmer le mot de passe *



Numéro de fiche : code à 7 chiffres



Le code permanent du Québec est un identifiant unique attribué par le ministère de l'Éducation à toute personne inscrite dans un établissement d'enseignement au Québec. Il est composé de 12 caractères, soit quatre lettres suivies de huit chiffres. Ce code sert à identifier les élèves et étudiants

Note importante

Si vous recevez un message d'erreur vous indiquant que les informations fournies ne permettent pas de bien vous identifier, assurez-vous que les informations que vous inscrivez sont bien celles qui figurent soit sur votre certificat de naissance (délivré par le Directeur de l'état civil), soit sur un autre document officiel (ex. : votre passeport).

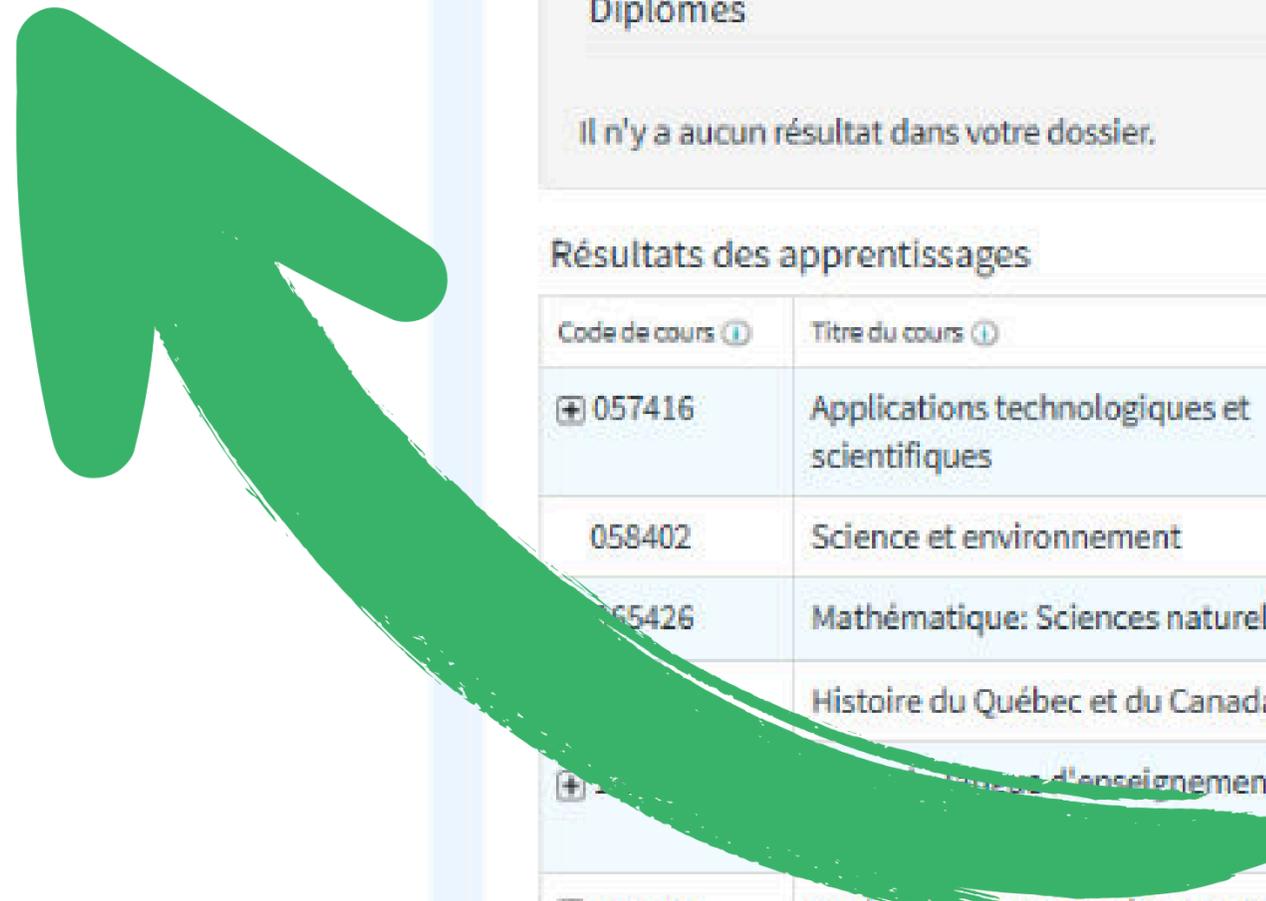
Le système ne pourra pas vous identifier si vous n'écrivez pas au complet vos noms et prénoms ainsi que ceux de vos parents.

Vous devez fournir votre adresse courriel personnelle, et non pas celle d'un de vos parents ni celle de votre école.

Si vous faites plus de trois tentatives de connexion au Dossier scolaire de l'élève en ligne, le système bloquera votre accès pour quelques heures. Vous devrez donc réessayer plus tard.

Notez que vous, l'élève, êtes la seule personne autorisée à faire une modification au Dossier scolaire de l'élève en ligne.

S'il y a des unités obtenues reliées à un cours, c'est que votre enfant a bien réussi cette matière.



Prénom : [redacted]
 Nom : [redacted]
 Code permanent : [redacted]

Pour les demandes de révision de correction d'une épreuve ministérielle, cliquer ici.

[Formation générale des jeunes](#)

Diplômes
 Il n'y a aucun résultat dans votre dossier.

Résultats des apprentissages

Code de cours ⓘ	Titre du cours ⓘ	Unités obtenues ⓘ	Résultat final ⓘ	Année ⓘ	Mois ⓘ	Rang cinquième ⓘ	Rang centile ⓘ
⊕ 057416	Applications technologiques et scientifiques	6	[redacted]	2024	06		70
058402	Science et environnement	2	[redacted]	2024	06	1	
05426	Mathématique: Sciences naturelles	6	[redacted]	2024	06		34
	Histoire du Québec et du Canada	4	[redacted]	2024	06	4	41
⊕	Programme d'enseignement de la 4e	6	[redacted]	2024	06		
⊕ 136406	Anglais, langue seconde, programme enrichi de la 4e secondaire	6	[redacted]	2024	06		

Conditions d'obtention du diplôme d'études secondaires (DES) à la formation générale des jeunes (régime J5)

Le ministre décerne le diplôme d'études secondaires à l'élève qui a accumulé au moins 54 unités de la 4^e ou de la 5^e secondaire. Parmi ces unités, il doit y avoir au moins 20 unités de la 5^e secondaire et les unités suivantes :

- 6 unités de langue d'enseignement de la 5^e secondaire;
- 4 unités de langue seconde de la 5^e secondaire;
- 4 unités de mathématique de la 4^e secondaire;
- 4 unités de science et technologie ou 6 unités d'applications technologiques et scientifiques de la 4^e secondaire;
- 4 unités d'histoire et éducation à la citoyenneté de la 4^e secondaire;
- 2 unités d'arts de la 4^e secondaire;
- 2 unités d'éthique et culture religieuse ou d'éducation physique et à la santé de la 5^e secondaire.

Le seuil de passage est **fixé à 60%** dans toutes les matières.

Concernant la matière langue d'enseignement (français) de 5^e secondaire, un résultat de 50% est exigé à chacun des trois volets (lecture, écriture et communication orale).

Des **54 unités, 20 unités** doivent avoir été obtenues par des cours de la 5^e secondaire. Ainsi, les **34 autres** unités restantes peuvent provenir de cours de la 4^e et/ou de la 5^e secondaire.

ATTENTION!

Vous ne recevrez aucun appel en cas d'échec.

Vous avez la responsabilité de vérifier vos résultats

L'inscription aux cours d'été : entre le 1er et le 9 juillet.

<https://www.csspo.gouv.qc.ca/services-aux-eleves/examens-reprises-et-cours-dete/>

PERSONNES À CONTACTER EN CAS DE QUESTIONS POUR LES COURS D'ÉTÉ :

 Directrice adjointe : Josée Girard

 (819) 771-6126 poste 848700

 scr2.secondaire.ile@csspo.gouv.qc.ca

 Conseillère d'orientation : Dominique Demers

 Dominique.Demers@csspo.gouv.qc.ca

 (819) 771-6126 poste 848871

